

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 26 FEVRIER 2013

Régulièrement convoqué, le 18 février 2013, le conseil municipal s'est réuni au complet sous la présidence du maire Charles BELICARD, le mardi 26 février 2013 à 20H30. Membres présents : J.ANTHEAUME, B.CLERC, N.PERRET (adjoints) J.P.PANNETIER, D.FAYARD, R.LOPEZ, J.TEILLERE, J.L.PERRET, P.ROUGEOT, S.PREAUD.

Le procès verbal de la dernière réunion en date du 7 décembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

Secrétaire de séance : J.ANTHEAUME

ORDRE DU JOUR :

- **PROJET DE REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES :**

Le maire et B. CLERC exposent le projet proposé par le gouvernement. Ils rendent compte des réunions tenues au niveau du SIVU et du SIVOS des Grosne pour en débattre. Puis le maire donne lecture de la lettre de Sandrine BARRAUD et Nathalie DUBOST (enseignantes à l'école élémentaire et maternelle) sur ce sujet.

Le conseil municipal qui n'est pas hostile à cette réforme sur le fond, pensant à l'intérêt des enfants, constate les incohérences entre les obligations qu'imposent la réforme et les dotations budgétaires. Après délibération, rejette à l'unanimité, la mise en place de cette réforme pour Septembre 2013 et émet des réserves pour une application en Septembre 2014, année à échéance électorale municipale.

- **TRAVAUX BATIMENTS 2013 :**

Mairie : L'architecte doit faire parvenir le dossier de permis de construire d'aménagement de la mairie. Le maire fait savoir que le Conseil Régional ne subventionnera pas ce projet, la commune ayant déjà bénéficié d'aides dans le cadre de « cœur de village » et de « Village Avenir ». Un courrier a cependant été envoyé à Mesdames Nicole EISCHMANN et Christine ROBIN afin qu'elles interviennent pour soutenir notre projet.

Le maire fait savoir qu'un dossier d'aide financière va être sollicité auprès du FIPHFP (fonds d'insertion de personnes handicapées à la fonction publique) pour tout ce qui concerne la partie accessibilité. Par délibération le conseil municipal demande donc une subvention auprès du FIPHFP et autorise le maire à constituer et transmettre le dossier auprès de cet organisme.

La réunion pour l'attribution d'une aide dans le cadre du PIIC 2013 aura lieu jeudi 28 février prochain pour ce dossier.

Boulangerie : Le maire indique que les travaux d'isolation ont été réalisés pour un montant HT de 1 833.84 € par l'entreprise Olivier BONNOT. Il reste néanmoins les peintures à faire. Une ventilation est nécessaire, Denis FAYARD transmettra prochainement un devis pour cette installation.

- **TRAVAUX VOIRIES 2013 :**

N.PERRET fait savoir que l'entreprise THIVENT a été retenue, au niveau de la Communauté de Communes, pour les travaux de voiries des 3 années à venir. Un état des voiries communales sera fait pour définir les priorités de cette année. Il indique qu'à ce jour, après plusieurs relances, l'entreprise JANAUD n'a pas encore réalisé les travaux de curage de fossés.

Un arrêté concernant le débardage des bois sera rédigé. Préalablement aux travaux, les entrepreneurs auront à se présenter en mairie afin de préserver l'état des chemins. La Communauté de Communes fournira les panneaux pour permettre l'affichage de cet arrêté.

J.L.PERRET va recontacter Mr MAZOYER de l'O.N.F. pour faire le point au lieu dit Les Layes suite à la tempête 2012.

- **QUESTIONS DIVERSES :**

Classement voiries : J. ANTREAUME fait savoir que le classement des voies des communes est pratiquement terminé. Il doit être vérifié par Mr J.P. RAFFIN de la D.D.T avant d'être approuvé par le Conseil municipal. Il précise, pour information, que toutes les voies goudronnées font partie intégrante de la voirie communale.

Plan local d'urbanisme intercommunal : le maire fait savoir que le bureau LATITUDE à Saint Bel (Rhône) a été retenu pour l'étude de ce P.L.U.I. Il donne les dates de plusieurs réunions prévues prochainement.

Convention débit de boissons : le maire fait part du renouvellement de la convention (mise à disposition de la licence IV) pour un an, renouvelée ensuite par tacite reconduction. La gérante en est toujours madame Hélène CHAUVE.

Bail à ferme : Le maire informe les élus du courrier de l'UDAF de S&L demandant la résiliation du bail à ferme passé entre la commune et Mr Philippe ROTIVAL (arrêt d'activité en janvier 2012). Le maire fait part de la proposition de Mme Sabine ROUQUIE domiciliée dans la commune (Caumartin) pour reprendre l'exploitation des terrains qu'il louait. Après délibération, le conseil municipal autorise le maire à signer un nouveau bail à ferme avec Mme ROUQUIE à compter du 11.11.2012 pour les petites parcelles cadastrales d'une superficie totale de 57 ares 47ca. Au vu de la nature des terrains, le prix est fixé à 55 €.

La résiliation du bail avec Mr Philippe ROTIVAL est donc acceptée.

Schéma départemental de coopération intercommunal : (S.D.C.I.) le maire explique que la commune de VEROSVRES sera intégrée à la Communauté de Communes Matour & sa Région au 1^{er} janvier 2014 sur décision de Mr le Préfet de S&L. Néanmoins il est demandé à chaque commune d'en délibérer. Le conseil municipal accepte l'intégration de la commune de VEROSVRES au 01.01.2014.

Communauté de Communes Matour & sa Région : Le maire explique la modalité concernant la future répartition des délégués communautaires à intervenir à l'issue des élections municipales 2014. Après délibération le conseil approuve la prochaine répartition de 25 délégués. Leur dénomination sera conseillers intercommunaux.

Budget primitif communal 2013:

Le maire fait savoir que l'Etat va diminuer l'ensemble des dotations destinées aux communes.

Le maire fait savoir qu'à la suite de la vérification annuelle des extincteurs, 5 appareils sont à remplacer. Le devis DESAUTEL s'élève à 425 € HT. Le conseil autorise le maire à acheter ces 5 extincteurs.

En ce qui concerne le hall de la cantine scolaire, il donne le montant des devis. Celui de l'entreprise MOREAU JEANDIN s'élève à 3 367.50 € HT et celui d'Olivier BONNOT à 5 145.50 € HT. Noël PERRET précise que la couverture de la cantine est en mauvais état et qu'il faudrait programmer une réfection.

Divers :

J.TEILLERE demande un socle pour les grands bacs ordures ménagères au hameau d'Ecussols. Une placette sera donc demandée au SIRTOM.

Mr Keeremann de Moulin Mathy a demandé un panneau indicateur du hameau. Le maire demande aux élus de faire connaître s'il y a d'autres besoins sur la commune.

La boîte à lettres actuelle de la Poste sera remplacée par un modèle de plus grande capacité.

Le réfrigérateur de la cantine scolaire a dû être remplacé. Il a été acheté à l'entreprise D.FAYARD.

J.ANTHEAUME revient sur la réforme des rythmes scolaires. Il résume le courrier reçu de Mr Rémi CHAINTRON, président du Conseil Général, et lit un projet de réponse qui lui sera adressée. Elle précise notre désapprobation aussi bien sur ce projet de réforme que sur les diminutions, voire même les suppressions de subventions à notre commune et nos soucis pour faire face aux dépenses nécessaires. L'ensemble du conseil approuve les termes et signera cette lettre.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 23 H 00.